

Collectivités locales et territoriales

Elus

Responsables techniques

AMO développement durable

SEM

Chargés de mission

Professionnels

Aménageurs



MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



éco
quartier

Formation
Les fondamentaux
de l'aménagement
durable

> Connaître les grands principes de l'aménagement opérationnel durable à travers la déclinaison des 4 dimensions de la démarche EcoQuartier,

> Savoir décliner de façon opérationnelle ces enjeux sur un territoire donné,

> Bénéficier des premiers retours d'expériences d'opérations labellisées dans une optique d'amélioration continue des modes de faire la ville.



Programme :

1er jour :

- La démarche EcoQuartier du ministère : du plan ville durable au label EcoQuartier.
- Les différentes étapes, de la charte à l'amélioration continue du projet, l'accompagnement des porteurs de projet par l'État, les partenaires associés à la démarche.
- Les 4 dimensions et 20 engagements de la démarche EcoQuartier.
- Déclinaison de l'aménagement opérationnel durable : se poser les bonnes questions au bon moment, mobiliser les compétences et les acteurs autour de son projet, identifier des pistes de solutions.

2è jour :

- Présentation par la collectivité et/ou l'aménageur d'un EcoQuartier ou d'une opération durable.
- **Visite commentée et structurée de l'opération par les porteurs de projet**, collectivité, aménageur, promoteur, autres partenaires ou service de l'État.
- Les enseignements et retours d'expériences issus des projets labellisés et des 3 dernières campagnes de labellisation.

Informations utiles et inscriptions :

QUAND ?

12 et 13 octobre 2017

Date limite d'inscription :
15 septembre 2017

OÙ ?

Centre Ministériel de Valorisation des
Ressources Humaines - CVRH de Toulouse
6 impasse Paul Mesplé – 31106 TOULOUSE

€

Formation gratuite
Frais de déplacement à la charge des
participants

Vos contacts pour vous inscrire :

chef(fe) de projet : Nathalie Combes
nathalie.combes@developpement-durable.gouv.fr

adresse électronique pour inscription
formation.cvrh-toulouse@developpement-
durable.gouv.fr

**Centre Ministériel de
Valorisation des
Ressources Humaines**

CVRH de Toulouse

Fiche d'inscription à la formation
**Les fondamentaux de l'aménagement
durable**

12 et 13 octobre 2017



MINISTÈRE
DU LOGEMENT
ET DE L'HABITAT
DURABLE

Chef de projet : Nathalie Combes
Nathalie.combes@developpement-durable.gouv.fr

Dates et horaires :

9h00 - 16h00

Date de clôture des inscriptions : 15
septembre 2017

Localisation : Toulouse

Les frais de déplacement sont à la charge des participants.

Le candidat

Catégorisez votre formation selon le décret n°2007-1470 du 15 octobre 2007 :

- Adaptation immédiate au poste de travail (T1)
- Adaptation à l'évolution prévisible des métiers (T2)
- Développement des qualifications ou acquisition de nouvelles qualifications (T3)

Nom et prénom du stagiaire :

Attentes et motivations (obligatoire)

Grade et catégorie (A-B-C) :

Collectivité :

Fonction :

Coordonnées

Téléphone

Messagerie

Adresse professionnelle

Signature du stagiaire

**Avis et visa du chef de service
(si concerné)**

Date limite d'inscription le 15 septembre 2017 à l'adresse suivante :

Formation.cvrh-toulouse@developpement-durable.gouv.fr
ou par fax au 05 62 14 39 48